

# Première nformations

# L'EMPLOI INTÉRIMAIRE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2005 :

davantage d'intérimaires, un peu moins d'équivalents-emplois à temps plein

À la fin du troisième trimestre 2005, 603 000 salariés sont intérimaires, soit 10 000 de plus qu'au trimestre précédent (+1,8 %) et 25 000 de plus qu'à la fin du troisième trimestre 2004 (+4,3 %). L'emploi intérimaire progresse dans l'ensemble des secteurs. Pour la première fois depuis trois trimestres, il augmente dans l'industrie: +5 000 postes au troisième trimestre 2005, soit +1,8 %. Il croît également dans le secteur tertiaire: +4 000 intérimaires, soit +2,0 %. Après la forte augmentation du trimestre dernier (+6,4 %), l'emploi intérimaire dans la construction continue de progresser, mais à un rythme moins soutenu : +1 000 intérimaires, soit +1,3 %.

Par contre, l'emploi intérimaire mesuré en équivalents-emplois à temps plein baisse légèrement : -0,3 %, après +1,8 % au deuxième des déclarations trimestre, soit une hausse de +2,9 % sur un an.

Source:

exploitation

des fichiers

Au troisième trimestre 2005, l'intérim progresse de 10 000 postes, soit +1,8 %. Sur un an, le nombre d'intérimaires augmente de 25 000, soit +4,3 % (tableau 1). Cette augmentation ne se reflète pas dans les mêmes proportions sur les équivalentsemplois à temps plein. En effet, au troisième trimestre 2005, on dénombre 586 000 équivalentsemplois à temps plein, soit 1 000 de moins qu'au trimestre précédent (-0,3 %), et la hausse n'est que de 2,9 % sur un an. Cette stagnation du volume de l'intérim au troisième trimestre s'explique par une très légère diminution de la durée moyenne

des missions. Au troisième trimestre 2005, 3,4 % des salariés du secteur marchand sont des intérimaires. Pour le sixième trimestre consécutif, le recours à l'intérim augmente.

L'industrie concentre près de la moitié des intérimaires. Dans ce secteur, près de 7 % des salariés sont intérimaires, contre 3,4 % dans l'ensemble des secteurs. Ce trimestre, l'industrie emploie davantage d'intérimaires (+1,8 %), après trois trimestres de baisses successives. Mais, en équivalents-emplois à temps plein, l'emploi intérimaire se replie: - 1,3 %, soit - 4 000 équivalents-emplois à temps

raphique 1 plume du travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre

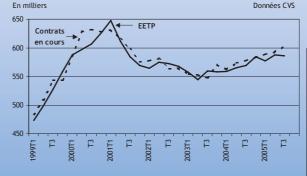




Tableau 1 603 000 intérimaires au troisième trimestre 2005

Données CVS

		Évo	lution trimestr (en %)	Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)		
	20	004	2005	T3 2005/			
	Т3	T4	T1	T2	T3	T3	T3 2004
Intérimaires en fin de trimestre (1)	0,7	1,0	0,9	0,5	1,8	602,7	4,3
Contrats conclus	0,0	3,7	-1,3	3,0	0,6	3 886,1	6,1
Equivalents-emplois à temps plein	0,8	2,6	-1,2	1,8	-0,3	585,8	2,9

Source: Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

(1) - Estimations Insee-Dares.

plein par rapport au deuxième trimestre 2005. Après trois trimestres consécutifs de baisse, le nombre d'intérimaires progresse dans l'automobile (+1,5 %) et dans l'industrie des « biens de consommation » (+1,8 %). L'intérim augmente également dans les secteurs des industries « agricoles et alimentaires » (+1,1 %), des « biens d'équipement » (+4,8 %, soit +3 000 intérimaires) et des « biens intermédiaires » (+1,3 %, soit +1 000 intérimaires). Sur un an, 7 000 postes intérimaires ont été supprimés, soit une baisse de 2,6 % par rapport au troisième trimestre 2004.

Dans la construction, 8,9 % des salariés sont intérimaires. Au troisième trimestre 2005, l'emploi intérimaire progresse de 1,3 % (+1 000), après +6,4 % (+8 000). Dans ce secteur, il augmente comme l'emploi salarié, hors intérim [1]. En conséquence, le recours à l'intérim reste stable En équivalentsemplois à temps plein, la baisse de l'intérim est de -2 000 ce trimestre soit -1,7 %. Sur un an, l'intérim dans ce secteur progresse de 16 000 postes, soit une hausse de 13,7 %.

Le secteur tertiaire fait peu appel à l'intérim : 1,6 % des salariés sont intérimaires. Dans ce secteur, l'augmentation de l'emploi intérimaire s'amplifie (+4 000, soit +2,0 %), après la légère progression du trimestre précédent (+1 000 postes, soit +0,4 %). L'emploi intérimaire dans les secteurs du « commerce » et des « services aux entreprises » repart (respectivement, +2,2 %

Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur Données CVS

		Évolutio	n trimor				
			ii triiiles	Niveau	Évolution		
Secteur d'activité			(en %)	(en	annuelle		
en nomenclature NAF		0.4		milliers)	(en %)		
	2004			2005		2005	T3 2005/
	٦3	T4	T1	T2	T3	T3	T3 2004
Agriculture, sylviculture, pêche	1,6	1,0	-2,2	2,0	2,6	4,2	3,4
	0,9	-1,0	5,0	-2,0	1,1	40,7	3,0
Ind. des biens de consommation	2,4	-0,4	-2,5	-2,5	1,8	32,1	-3,6
Habillement, cuir	0,5	-3,5	-6,6	-9,1	2,4	1,8	-16,1
7 1 7 1	-3,6	-1,2	7,2	-5,4	4,3	5,4	4,5
Pharmacie, parfumerie, entretien Industrie des équipements du foyer	2,0 3,8	0,1	0,6 -7,6	4,0 -5,7	4,8 -1,9	12,0 12,9	9,8 -14,5
	4,1	-1,5	-6,0	-6,8	1,5	30,9	-12,5
	0,2	1,6	-0,8	0,4	4,8	55,1	6,0
Construction navale,	0,2	1,0	0,0	0, 1	.,0	33,1	0,0
aéronautique et ferroviaire	5,2	10,1	3,9	0,9	12,0	9,8	29,3
Equipement mécanique  Équipements électriques	-0,6	1,1	-2,3	0,9	3,5	33,3	3,1
	-2,3	-2,2	-0,2	-1,5	3,2	12,0	-0,8
Industries des biens intermédiaires.	1,3	0,1	-4,3	-1,9	1,3	109,7	-4,8
Industrie des produits minéraux	3,5	1,1	-2,8	-0,3	-2,0	11,8	-3,9
Industrie textile	1,6	-0,2	-5,9	-4,4	-4,4	3,7	-14,1
Industrie du bois et papier Chimie, caoutchouc, plastiques	0,5 2,7	1,1 -0,3	-1,4 -8,6	-0,5 -2,2	5,0 1,0	12,5 30,6	4,1 -10,0
Métallurgie et transformation	_,,	0,5	0,0	-,-	.,0	50,0	.0,0
des métaux	0,8	0,3	-1,9	-1,1	1,5	35,5	-1,2
Industrie des composants électriques et électroniques	-1,6	-0,9	-3,6	-4,9	2,8	15,6	-6,6
Énergie	2,9	-3,9	-2,9	9,1	-8,6	5,5	-7,0
Prod. de combustibles et carburants	0,1	1,4	-3,6	0,5	-0,8	0,8	-2,6
Eau, gaz, électricité	3,4	-4,8	-2,8	10,7	-9,9	4,6	-7,8
	0,4	4,6	0,9	6,4	1,3	130,2	13,7
Commerce  Commerce et réparation automobile	0,2 1,3	-1,8 7,8	6,6 1,8	0,2 -3,9	2,2 -2,3	55,5 4,3	7,3 3,0
Commerce de gros	0,4	-0,7	3,5	1,2	3,5	31,0	7,6
	0,3	-5,6	13,0	-0,4	1,4	20,2	7,8
	1,2	1,4	9,7	-3,4	2,2	44,1	9,8
	1,4	-4,3	5,7	4,7	-0,5	6,9	5,4
Activités immobilières	1,6	-4,9	8,6	4,6	-0,9	2,8	7,1
Services aux entreprises	1,4	3,3	4,8	0,1	3,7	64,2	12,5
	-2,0	8,0	26,8	-5,8	10,0	6,2	41,8
Conseil et assistance	4,3	7,6	-3,1	1,7	2,1	28,1	8,2
Services opérationnels	-1,1 4,9	-1,5 -3,9	9,6 4,4	-0,2 2,2	4,3 -0,4	28,3 1,6	12,4 2,1
	2,1	0,6	1,0	12,5	-4,3	9,6	9,3
Hôtels et restaurants	0,1	0,8	-3,3	18,8	-7,5	7,2	7,2
Activités récréatives,							
	13,2	7,9	22,0	-9,4	14,1	1,5	36,1
· · ·	-2,9 <b>0,8</b>	-9,2 <b>-2,8</b>	4,6 <b>2,4</b>	2,9	-4,5	0,9	-6,7
Éducation, santé, action sociale Éducation	3,4	3,7	-0,3	1,7 4,1	<b>-0,4</b> -4,8	<b>8,6</b> 2,8	<b>0,8</b> 2,5
	0,4	-5,9	3,9	0,5	1,9	5,8	0,1
Administration	2,3	0,9	-5,4	17,6	-6,5	2,6	5,0
Administration publique	-3,2	7,1	-9,8	5,8	3,5	0,9	5,9
et extra-territoriales	5,8	-2,7	-2,6	24,5	-11,5	1,6	4,4
Agriculture	1,6	1,0	-2,2	2,0	2,6	4,2	3,4
Industrie	1,5	-0,1	-2,3	-1,9	1,8	274,1	-2,6
	0,4	4,6	0,9	6,4	1,3	130,2	13,7
	0,1	0,5	6,1	0,4	2,0	194,3	9,2
Ensemble des secteurs	0,7	1,0	0,9	0,5	1,8	602,7	4,3

Source: Dares. exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim

soit + 1 000 intérimaires, et +3,7 %, soit + 2 000) après avoir stagné au deuxième trimestre (+0,2 %, et +0,1 %). Il rebondit également dans le secteur des « transports » : +2,2 %, soit +1 000, après -3,4 % soit -2 000 au deuxième trimestre 2005. Pour la première fois depuis un an, l'emploi intérimaire baisse dans le secteur des « services aux particuliers » (-4,3 %), secteur qui, en fait, a peu recours à l'intérim : seuls 1,9 % des salariés y sont intérimaires. Dans les autres secteurs du tertiaire, l'emploi intérimaire diminue. Sur un an, le secteur tertiaire crée 16 000 postes, soit une hausse de +9,2 %.

Nicolas De Riccardis (Dares).

Source: Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences

## Bibliographie |

- [1] Fabre E., de Riccardis N. (2005), « Évolution de l'emploi salarié au troisième trimestre 2005 », Premières Informations, Dares, n° 51.2, décembre.
- [2] Insee, Enquête sur l'emploi en continu, moyenne annuelle, concept BIT, 2004.

Tableau 3 Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur, au troisième trimestre 2005

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Cont		Équivalents- emplois à temps plein		Taux de recours	
	Niveau	Évol.	Niveau	Évol.	Niveau	
	(en milliers)	trim. (en %)	(en milliers)	trim. (en %)	(en %)	trim. (en %)
Agriculture, sylviculture, pêche	30,7	4,0	3,9	2,2	1,3	0,0
Industries agricoles et alimentaires	416,7	1,6	41,1	1,1	6,7	0,1
Industries des biens de consommation	197,6	-1,1	30,6	-2,1	5,0	0,1
Habillement, cuir	8,8	-9,8	1,6	-9,8	2,0	0,1
Édition, imprimerie, reproduction	59,2	1,9	5,4	-0,2	2,7	0,1
Pharmacie, parfumerie, entretien	66,0	1,1	11,3	0,9	7,6	0,4
Industrie des équipements du foyer	63,5	-4,4	12,4	-4,5	6,6	-0,1
Industrie automobile	88,6	-7,5	29,7	-2,6	9,7	0,2
Industries des biens d'équipement		-1,3	52,6	0,9	6,7	0,3
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	16,0	-5,8	9,3	6,2	6,6	0,7
Équipement mécaniqueÉquipements électriques et électroniques	134,0 40,6	-0,4	31,8	0,2	7,5	0,2
		-2,7	11,4	-1,4	5,4	0,2
Industries des biens intermédiaires	577,7	-1,2	104,4	-2,9	7,6	0,2
Industrie des produits minéraux	77,2 19,0	-1,3 -6,4	11,7 3,6	-2,8 -6,4	6,9 4,3	-0,1 -0,1
Industrie du bois et papier	82,5	1,4	11,5	-0,4	7,0	0,1
Chimie, caoutchouc, plastiques		-1,7	29,0	-3,9	8,5	0,1
Métallurgie et transformation des métaux	166,7	-1,1	33,5	-2,3	7,9	0,2
Ind. des composants électriques et électroniques	60,1	-1,9	15,1	-3,5	8,0	0,2
Énergie	14,0	-4,5	6,1	2,4	2,3	-0,2
Production de combustibles et carburants	2,7	-9,9	0,9	-0,5	3,0	0,0
Eau, gaz, électricité	11,4	-3,1	5,1	3,0	2,2	-0,2
Construction	556,0	-1,3	121,9	-1,7	8,9	0,1
Commerce	494,1	5,4	55,1	2,9	1,8	0,0
Commerce et réparation automobile	22,9	-3,7	4,5	-3,4	1,0	0,0
Commerce de gros	208,6 262,5	2,6 8,5	30,7 19,9	3,2 4,1	3,1 1,2	0,1 0,0
Transports	431,6	1,3	44,9	2,3	4,0	0,1
Activités financières	22,1	5,5	6,9	8,6	1,0	0,0
Activités immobilières		-5,2	2,9	0,4	1,0	0,0
Services aux entreprises	<b>497,4</b> 29,7	1,3 9,2	<b>63,7</b> 5,8	<b>0,8</b> 3,1	1,9 1,2	<b>0,1</b> 0,1
Conseil et assistance	148,0	1,0	27,3	0,3	2,2	0,0
Services opérationnels	315,2	0,8	29,1	1,0	2,0	0,1
Recherche et développement	4,5	-0,4	1,6	-2,9	1,0	0,0
Services aux particuliers	183,5	-0,4	9,9	-0,6	0,5	0,0
Hôtels et restaurants	141,5	-0,8	7,3	-1,9	0,9	-0,1
Activités récréatives, culturelles et sportives	33,0	0,6	1,7	5,7	0,4	0,1
Services personnels et domestiques	9,0	1,1	0,9	-1,2	0,1	0,0
Éducation, santé, action sociale	1	4,5	9,6	1,9	0,6	0,0
Éducation	21,1 131,6	-2,3 5,7	2,7 7,0	-3,7 4,3	1,0 0,5	-0,1 0,0
Administration	16,6 5,9	<b>-6,1</b> -5,2	2,5 1,0	- <b>5,5</b> 2,7	<b>0,5</b> 0,4	<b>0,0</b> 0,0
Activités associatives et extra-territoriales	10,7	-6,6	1,5	-10,1	0,4	-0,1
Agriculture	30,7	4,0	3,9	2,2	1,3	0,0
Industrie	1 485,3	-0,9	264,4	-1,3	6,7	0,2
Construction	556,0	-1,3	121,9	-1,7	8,9	0,1
Tertiaire	,	2,4	195,6	1,9	1,6	0,0
Ensemble des secteurs	-	0,6	585,8	-0,3	3,4	0,1
Ensemble des secteurs	J 000, I	0,8	303,6	-0,3	3,4	0, 1

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES
sont éditées par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement,
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travali.gouv.fr. (Rubrique Études es Estatistiques)
Directeur de la publication : Antoine Magnier.
Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 1.4)
Télécopie : 01.44.38.24.34 / Réponse à la demande : 01.44.38.23. (12 ou 1.4)

Télécopie : 01.44.38.24.34 / Réponse à la demande : 01.44.38.23. (12 ou 1.4)
Télécopie : 01.44.38.24.34 / Réponse fla demande : 01.44.38.23. (12 ou 1.4)
Télécopie : 01.44.38.24.36 / Réponse fla demande : 01.44.38.23. (12 ou 1.4)
Télécopie : 01.44.38.24.36 / Réponse fla demande : 01.44.38.23. (12 ou 1.4)

e-mail : dares.communication@dares.travail.gouvir.
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.
Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.
Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 9308 Aubervilliers Cedex.
Tél. : 01.40.15,70.00. / Télécopie : 01.40.15,68.00

www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°): France (TTC) 120 ¢, CEE (TTC) 126,50 ¢, DDM-TOM et RP (HT, avion éco.): 125,20 ¢, hors CEE (HT, avion éco.) 129,10 ¢, supplément avion rapide : 7,90 ¢. Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Premières Informations - Février 2006 - N° 07.1

Encadré

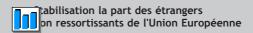
#### L'EMPLOI INTÉRIMAIRE **DES ÉTRANGERS DIMINUE EN ÉQUIVALENTS-EMPLOIS** À TEMPS PLEIN

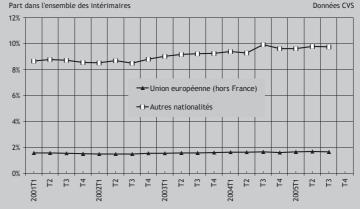
11 % des salariés intérimaires sont étrangers, dont 1,6 % de nationalité européenne. Le recours aux étrangers dans l'emploi intérimaire est stable depuis plusieurs années. Par ailleurs, les étrangers sont plus présents dans l'emploi intérimaire que dans l'emploi marchand: 8 % [2].

Ce trimestre, l'emploi intérimaire des étrangers, en équivalents-emplois à temps plein, diminue plus rapidement que l'emploi intérimaire des Français. Pour les ressortissants de l'Union Européenne, il baisse de - 1,7 % (après + 3,3 % au deuxième trimestre), pour les autres ressortissants étrangers, il baisse de - 0,7 % (après + 3,5 %).

#### Recul pour toutes les nationalités

	Évolution trimestrielle en équivalents-emplois à temps plein (en %)							Niveau à temps plein	Évolution annuelle (en %)	
	2004				2005			2005	T3 2005/	
	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	Т3	T3 2004	_
Français	0,0	1,3	0,0	3,0	-1,3	1,6	-0,3	519,0	3,1	
Autres nationalités .	1,6	-0,1	7,8	-0,4	-1,2	3,5	-0,7	57,1	1,1	Source : Dares,
Union européenne (UE 25 hors France)	1,6	1,8	2,1	-0,5	2,3	3,3	-1,7	9,7	3,4	exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles
Ensemble	0,1	1,2	0,8	2,6	-1,2	1,8	-0,3	585,8	2,9	des agences dintérim.





Source : Dares exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

### **POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS**

#### La source

L'Unédic recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. A partir de cette information mensuelle, la DARES élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont basées sur les missions adressées par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère (www.travail.gouv.fr).

#### Quelques définitions

Equivalents-emplois à temps plein sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées d'une année. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines. Cette convention de calcul conduit à une légère sous-estimation de l'équivalent temps plein. En effet, une grande partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Leur durée totale ne peut alors pas atteindre les 52 semaines.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » à la place d'équivalents-emplois à temps plein.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires calculé, en collaboration avec l'Insee, à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population que l'on fait évoluer comme la moyenne des contrats en cours les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ils sont ventilés par secteur d'activité utilisateur alors que dans les estimations trimestrielles de l'emploi salarié Insee-Dares [1] ils sont tous classés dans le secteur tertiaire.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Dares-Insee-Unédic, hormis pour les secteurs de l'agriculture, l'administration, l'éducation et la santé et action sociale. Pour ces secteurs, les estimations d'emploi trimestrielles de l'Unédic sont retenues sauf pour l'agriculture qui fait l'objet d'une évaluation particulière.

Les trois indicateurs peuvent évoluer de manière divergente selon la répartition des missions sur le trimestre. Celui des équivalents-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim au cours du trimestre. Les autres indicateurs privilégient une analyse en terme de flux ou de stock en fin de trimestre